

COMMUNE DE SAINT RABIER

Département de la Dordogne

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 JUILLET 2017

SÉANCE ORDINAIRE 20 h 30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice : 14
Présents : 10 - Votants : 11

Date de convocation : 13 juillet 2017
--

Le vingt et un juillet deux mil dix-sept : le Conseil Municipal de la Commune de Saint Rabier s'est réuni, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur GUARISE Jean-Claude, Maire.

Présents : Mrs GUARISE – HYVOZ- GAILLARD – URBAIN – Mmes DOLLE - CHEVAL Martine – LACHAUD Danielle - MIRA – BERBESSON – CHATEAURET -

Excusé(s) : Mrs DELPY, CHEVAL Jean-Claude (pouvoir à Mr GUARISE) -

Absent(s) : Mrs CHEDEVILLE - AUMETTRE –

Secrétaire de séance : Mme Sandrine BERBESSON

AU COURS DE LA SEANCE LE CONSEIL MUNICIPAL PAR DELIBERATION :

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 11 juillet 2017

Le compte-rendu est adopté à la majorité.

11 voix pour , 0 abstention, 0 voix contre

N° 01 - A VOTE le tarif d'un emplacement au camping et a instauré une caution lors de la remise des clés des toilettes.

11 voix pour

N°02 – A DECIDE de ne pas souscrire d'abonnement auprès de l'hebdomadaire « Réussir le Périgord ». Ce dernier ne sera plus distribué dans les communes à titre gratuit.

9 voix pour, 0 abstention, 2 contre

N°03 – A ACCEPTE l'admission des créances éteintes proposées par le comptable public pour un montant de 72,60 € et de prélever la dépense correspondante sur les crédits du compte 6542.

11 voix pour

N°04 – A INSTAURE un droit de préemption sur la parcelle B 1762, inscrite en zone N de la carte communale.

9 voix pour, 1 abstention, 1 voix contre

N°05 – A RELOUE le logement des écoles à Mme Jeanne PAGGIOLO

N°06 – A ACCEPTE les conditions de transfert des zones artisanales vers l'intercommunalité

7 voix pour, 0 abstention, 4 voix contre

N°07 – A ACCEPTE la proposition de Monsieur le Maire quant à la nomination de Mme Martine CHEVAL comme coordonnateur communal pour l'enquête de

recensement 2018, et a autorisé Monsieur le Maire à prendre l'arrêté de nomination correspondant.

11 voix pour

N°08 – A ATTRIBUE une subvention d'un montant de 200 € au foyer rural laïque de Grèze, destinée à co-financer les animations de la journée du Festival Pleine Nature.

11 voix pour

N°09 – A PRIS acte du lancement de l'élaboration d'un PCAET, projet approuvé et porté par la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort (délibération n°2017/067/2.1 du 27 juin 2017).

11 voix pour

N°10 – A APPROUVE la délibération modificative n°1 au budget annexe du Transport Scolaire, afin de régler le solde du ticket unique de l'année scolaire 2016/2017 :

Budget primitif commune :

* 022 Dépenses imprévues : - 625,33 €

* 657363 Subvention à caractère administratif : + 625,33

Budget annexe transport scolaire :

* 774 Subvention exceptionnelle : + 625,33 €

* 658 Charges diverses de gestion courante : + 625,33 €

N°11 – A ACCEPTE d'utiliser, essai de 4 mois, les produits de « Les Jardins de Boscornu » suite à la rencontre avec les deux agriculteurs locaux.

11 voix pour

N°12 – A DECIDE la prise en charge des frais de formation de Mme Angélique ALLANO, pour le BAFA qui ouvre des portes sur des postes comme AVS.

11 voix pour

DIVERS :

* **Tournage court-métrage** : un film « Empreintes » sera tourné avec sur scènes de Saint-Rabier du 28/08/2017 au 02/09/2017.

* **Réorganisation du temps scolaire** : accord favorable de l'Inspection d'Académie, sous réserve de l'accord de l'autorité organisatrice des transports, pour la semaine de 4 jours.

* **Prêt véhicule communal** : réflexion en cours sur le prêt ou non de ce véhicule aux particuliers.

Fin de séance à 23 heures 40

Fait en Mairie, le 25 juillet 2017

Le Secrétaire de séance